

**LE JOUR, 1951  
27 JUILLET 1951**

## **DISCUSSION DE LA POLITIQUE ARABE**

Ce ne sont pas les réunions de la Ligue arabe qui rendront plus claire la politique des pays qui la composent.

On peut évidemment, comme vient de le demander M. le Président du Conseil de Syrie, “étudier la participation de ces pays à la Conférence pour le traité de paix avec le Japon et tenter d’unifier leur attitude à la réunion de l’ONU, en novembre, à Paris”. Ce sont là des formes courantes des convenances internationales et de l’amour platonique : mais quand il s’agira “**d’examiner la situation politique générale dans le monde et dans les pays arabes en particulier**”, ce sera une autre histoire. Le Comité politique de la Ligue arabe, si ses membres ne sont pas muets, aura à enregistrer de curieuses confidences.

**Car c’est “la situation dans les pays arabes” qui commandera le débat ; c’est elle qui sera le sujet épineux de l’entreprise.**

La paix avec le Japon nous passionne sans doute, mais notre rôle parmi ceux qui en décideront ne va pas loin évidemment ; et notre attitude au cours de la réunion de l’ONU dépendra comme toujours, de ce qui se dira et de ce qui se fera à l’ONU. **L’essentiel c’est ce problème profond des Arabes qu’on ne veut pas encore sonder avec un souci suffisant de la vérité.**

Pourquoi les travaux de la Ligue arabe se traduisent-ils toujours par des compromis boiteux et de vastes réticences ? Quand on se réunit au sein de la Ligue ou de son Comité politique, appelle-t-on les choses par leur nom et aborde-t-on de face les difficultés fondamentales ? Tout l’écueil est là. **Car, parmi les pays de la Ligue arabe, malgré la courtoisie du vocabulaire et des formes, il en est qui traitent leurs partenaires en ennemis.**

**Le pacte de sécurité collectif signé récemment et d’où la Jordanie est absente est plein de restrictions, de réserves et d’arrière-pensées.** Nul ne peut dire qu’il fonctionnera au besoin ni comment. La prudence des signataires révèle la crainte et le désir légitime de chacun de demeurer maître de sa décision.

**Qui peut répondre en effet de la politique future de la Jordanie, membre turbulent de la Ligue et qui prétend ignorer la sécurité collective ? Qui peut répondre de la politique de l’Irak, et éventuellement de celle de l’Egypte ? C’est un imbroglio si manifeste qu’il faut pour prendre la machine au sérieux une bonne volonté incroyable.**

**Ce qui est clair, c’est que la Ligue arabe a des obligations naturelles et contractuelles qui limitent ses moyens et qui ne lui permettent des attitudes**

**collectives que quand ces attitudes sont inoffensives et de pure forme ; ainsi d'un accord des Arabes, par exemple, sur la paix avec le Japon.**

**Si la Ligue arabe, comme elle est, ne fait pas le bonheur des Arabes, il faut essayer de la réformer ; si la façon dont elle est composée est arbitraire, il faut la rendre plus raisonnable.**

**Nous rappelions l'autre jour qu'il ne suffit pas d'additionner des Arabes pour en faire un monde homogène ; et ce n'est pas, par exemple, parce qu'il est arabe qu'il faudrait songer à incorporer à la Ligue le sultanat de Zanzibar. Les Arabes peuvent être étrangers les uns aux autres.**

**Ces Arabes qui agissent en ennemis les uns des autres, il faut leur ouvrir les yeux ou les séparer, plutôt que de maintenir entre eux une fraternité plus dangereuse qu'une imposture. Il y a des pays Arabes qui sont prédestinés à faire une politique commune. C'est justement à l'avenir de ceux-là que nous nous intéressons d'abord.**

**Si le Président du Conseil de Syrie envisage le problème avec cette franchise et cette sincérité, il faut le louer pour sa démarche. Sinon, ce n'est pas la peine d'ajouter une chimère à tant d'autres. N'est-il pas clair par exemple qu'en fait, à l'intérieur de la Ligue arabe, le Liban, pour ne nommer que lui, a en ce moment des amis et des ennemis ?**